

PREFET du GERS

MISE à JOUR : le 30 janvier 2018

Préfecture
Direction des Libertés Publiques
et des Collectivités Locales
Service de Délivrance des Titres
tél. 05 62 61 43 89
Mél : pref-permisdeconduire@gers.gouv.fr

accueil du public uniquement sur rendez-vous

REFORME DES VISITES MEDICALES EN CABINET LIBERAL

Les candidats

au permis de conduire de catégorie (B) ou (A) ayant un souci de santé
au permis des catégories lourdes

Les titulaires

du permis de conduire de la catégorie B qui souhaitent l'utiliser à titre professionnel dans les conditions prévues par l'article R.221-10 III du code de la route (conduite des taxis, ambulances etc)

Les conducteurs

sollicitant le renouvellement de leur permis de conduire catégories lourdes
sollicitant le renouvellement de leur permis B pour des raisons autres qu'une suspension ou annulation du permis de conduire pour cause alcoolémie ou stupéfiant

peuvent passer leur visite médicale auprès d'un médecin agréé figurant dans la liste ci-après en prenant directement rendez-vous avec le médecin.

LISTE DES MÉDECINS

(Mise à jour le 30 janvier 2018)

LACHAPELE Patrick	6 rue Lucie Aubrac	32000 AUCH	+ 05.62.60.62.50
AUGUSTIN Bernard	1 rue Viala -	32000 AUCH	+ 05.62.05.93.23
LEHRMANN Isabelle	33 rue Dessoles	32000 AUCH	+ 05.62.05.42.86
AUDOUY Jean-Hugues	8 rue Nationale	32700 LECTOURE	+ 05.62.68.76.57
CHARPIN Eric	33 bis Av. des Pyrénées	32100 CONDOM	+ 05.62.28.01.42
DEAUX J.Louis	5 chemin de Mirateau	32100 CONDOM	+ 05.62.28.02.97
DESLANDRES Eric	82 Pl. Du Mercadet	32500 FLEURANCE	+ 05.62.06.23.90
KALAWON Ramesh	3 lot.des Pyrénées	32300 MIRANDE	+ 05.62.66.50.92
FRANCOIS Pierre	82 Pl. du Mercadet	32500 FLEURANCE	+ 05.62.06.23.90
TSEE Kim	82 Pl. du Mercadet	32500 FLEURANCE	+ 05.62.06.23.90
REY Stéphan	Maison de santé-14 bis rue de la Poste	32110 NOGARO	+ 05.62.08.76.96
DOUSTEYSSIER L.	17bis rue de l'Hôpital-	32720 BARCELONNE DU GERS	+ 05.62.09.44.16
BEZIAT Pierre	17 rue de la Ténarèze	32800 EAUZE	+ 05.62.09.80.85
TARRENE Michel	8 rue Gambetta -	65300 LANNEMEZAN	+ 05.62.98.01.88
RADONDE J.M.-	11 bis rue des Bourdalats-	65140 RABASTENS de BIGORRE	+ 05.62.96.60.07
GAUDEBOUT Véronique	35 rue du Marché	32260 SEISSAN	+ 05.62.66.21.59.
SOULÈRE Jacques-Henri	64 rue Henri Faisans	64000 PAU	+ 05.59.98.46.46
BEUGIN Yvon	567 Av du Midou	40000 MT de MARSAN	+ 05.58.06.40.06
JEFFROY Gérard	9 rue Tourneuve	32120 MAUVEZIN	+ 05.62.67.24.54
SIMONET Corinne	51 bis Av. R.Sommer	31480 CADOURS	+ 05.61.78.65.11

Le candidat lors de l'examen médical devra présenter le dossier suivant :

- l'imprimé de demande de visite médicale dûment rempli à disposition dans les mairies, les sous-préfectures, la préfecture

- la photocopie du permis de conduire (recto-verso)
- 3 photographies d'identité identiques et récentes
- 1 pièce nationale d'identité en cours de validité et une photocopie recto/verso
- une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de six mois au nom de l'intéressé (facture EDF, EAU ou téléphone fixe ou portable ou avis d'imposition..)

La visite médicale est facturée 36,00€

Cet examen n'est pas pris en charge par la sécurité sociale

Après examen et cas d'aptitude favorable, le dossier vous sera remis afin que vous procédiez vous-même à la demande d'édition de votre nouveau permis de conduire sur le site de l'ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

En cas d'impossibilité de conclure à l'aptitude à la conduite, il vous sera demandé de prendre rendez-vous sur le site de la préfecture du GERS : www.gers.gouv.fr afin de passer un nouvel examen devant deux médecins de la commission médicale primaire.

Le médecin choisi ne peut, en aucun cas, être le médecin traitant du conducteur.

VISITES MEDICALES SPECIFIQUES

Elles concernent :

- les conducteurs ayant fait une infraction au code de la route pour consommation d'alcool ou de stupéfiants
- les candidats au permis de conduire suite à annulation pour alcoolémie ou consommation de stupéfiants
-

Les rendez-vous doivent être pris sur le site de la préfecture : www.gers.gouv.fr